

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

| | |
|-----------------|------------|
| CODE ARES | 146 |
| Date dépôt | 10/09/2019 |
| Date validation | 08/10/2019 |

MASTER EN SCIENCES ÉCONOMIQUES, ORIENTATION ÉCONOMÉTRIE

| | | | |
|----------------------|----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| FINALITÉ | Approfondie ; spécialisée | NIVEAU (du Cadre des Certifications) | 7 |
| SECTEUR | 1. Sciences humaines et sociales | DOMAINE D'ÉTUDES | 9. Sciences économiques et de gestion |
| TYPE | LONG | CYCLE | DEUXIEME |
| LANGUE (majoritaire) | ANGLAIS | CRÉDITS | 120 |

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Objectif de la formation

Le programme fournit aux étudiants les outils théoriques et statistiques/économétriques nécessaires à l'analyse avancée et la recherche en économie. L'objectif est donc de former les étudiants de manière approfondie aux disciplines principales de l'économie, tout en offrant un choix d'options permettant une spécialisation en vue d'une formation doctorale (troisième cycle).

Profil des diplômés

La majorité des diplômés entame une thèse de doctorat (troisième cycle). Ce programme mène donc à différents types de débouchés, à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public ou institutionnel. Les diplômés y occuperont des postes d'analyse et participeront à la prise de décisions (décisions de politique économique, décisions stratégiques d'entreprise, etc.).

Exemples de débouchés :

- Chercheur ou professeur dans des institutions de recherche et universités
- Economiste dans des institutions internationales et banques nationales (OCDE, Commission Européenne, Banque Mondiale, Banque Centrale Européenne, etc.)
- Consultant spécialisé (Compass Lexecon, Charles River Associates, OXERA, etc.)
- Professionnel de la finance

Finalités

Les finalités varient en fonction de l'Université choisie.

UCLouvain

- Finalité approfondie

ULB

- Finalité spécialisée « Research in Economics »
- Finalité spécialisée "Research in Economics and Statistics"

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. Evaluer la qualité d'un travail de recherche en économie.
2. Identifier et analyser une problématique en faisant appel à des outils et méthodes analytiques adaptés.
3. Adopter une approche scientifique dans la récolte de données et l'acquisition d'informations.
4. Développer un travail de recherche scientifique personnel de haut niveau.
5. Communiquer des faits, des idées et des résultats avec une argumentation structurée et précise.
6. Faire preuve d'esprit critique.
7. Être autonome dans l'apprentissage des connaissances.
8. Mettre en application des techniques quantitatives (dont des compétences spécialisées en économie quantitative) et qualitatives pour soutenir une analyse.
9. Analyser des données en utilisant des logiciels bureautiques standards et de statistiques.
10. Maîtriser en profondeur et de manière critique des outils économétriques et statistiques en économie.
11. Agir dans un environnement professionnel international exigeant.